



Info retraités &

pré-retraités UTR 31 09

3 ch. du Pigeonnier de la Cépière 31 100 Toulouse (05 61 43 67 88)



Editorial

Nous voilà en Mai, à la veille de notre Congrès Confédéral (UCR) des 24, 25 et 26 à Metz. Les retraités CFDT de toute la France, vont y avoir l'occasion de confirmer leur priorité : Le **Parti Pris de la Solidarité** !

Ce sera le « fil rouge » qui devra guider les congressistes au moment de voter les décisions qui engageront nos structures « Retraités » (*Nationales, régionales, départementales et locales autant dans le secteur professionnel qu'interprofessionnel*) pour les 4 années à venir.

Notre gouvernement prend des mesures d'austérité qui compromettent dangereusement notre système de protection sociale. Il

n'hésite pas à remettre en cause les salaires, les pensions de retraite, les avantages sociaux, enfonçant un peu plus dans les difficultés les plus faibles et les plus démunis.

Dans le même temps, il change la fiscalité au profit des plus riches, et envisage ouvertement le transfert de notre système de santé public vers des contrats d'assurance privées. C'est tout notre système social, si envié dans le monde entier, qu'il veut remettre en cause, oubliant les valeurs de Solidarité qui l'ont fondé après la deuxième guerre mondiale.

S'il arrive à ses fins, c'en sera fini du transfert des familles riches vers les plus pauvres, des jeunes vers les plus anciens, de ceux en bonne santé vers ceux atteints par

la maladie ou la dépendance.

A Metz, nos 3 représentants de l'UTR, feront entendre nos voix et notre choix : celui du **Parti Pris de la Solidarité** conformément aux valeurs de la CFDT.

Jean GUIMARD.



Sommaire

- P1. Editorial
- P2. Revalorisation des pensions du régime général
Dépendance, mobilisation du 17/03
- P3. Commission Sociale
- P4. Commission développement
Communiqué de l'ASSECO
- P5.6 Convocation AG de l'UTR.
- P7. Le mot du trésorier
- P8. Commission loisirs et culture :
sorties des 26/05 et 15/06
- P9. AG ULR St-Gaudens du 7/04
Libre expression
- P10. AG S3C et infos pratiques



LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE

- > Assurance auto, habitation
- > Prévoyance, santé
- > Epargne, crédit
- > Services à la personne

0,12 € TTC/mn depuis un poste fixe
N° Indigo 0 820 87 88 89

www.macif.fr

Nos Pensions du régime général revalorisées plus 2,1 % au 1er avril

Les pensions du régime général, des régimes spéciaux, des régimes de la fonction publique, de la MSA sont augmentées de 2,1 % à compter du 1^{er} avril. Cette augmentation est composée de 0,3 % pour le rattrapage sur l'augmentation des prix de l'année 2010 et de 1,8 % sur les prévisions de 2011. Après avoir annoncé une prévision d'augmentation des prix pour 2011 de 1,5% au début de l'année, le gouvernement reconnaît qu'elle sera de 1,8 %. Cette augmentation, ne sera sûrement pas contenue à ce niveau. Les dernières augmentations tant de services que de produits alimentaires annoncées sont largement supérieures.

La signature par la CFDT de l'accord sur les retraites complémentaires permettra la mise en route de leur re-

valorisation. Elle interviendra probablement le 1er juillet avec effet rétroactif au 1er avril

La CFDT estime qu'il s'agit d'un accord équilibré qui comporte de réelles avancées pour les salariés. La possibilité de départ en retraite sans décôte est maintenue à partir de l'âge légal et pérennisée jusqu'en 2018. Le rendement des régimes complémentaires est stabilisé entre 2012 et 2015. Les régimes complémentaires se rapprochent. Les majorations pour les parents d'au moins trois enfants deviennent plus justes.

En outre deux dispositions concernent plus particulièrement les retraités. Le versement mensuel des pensions interviendra au plus tard le 1^{er} janvier 2014. Le maintien des dotations sociales en eu-

ros constants en 2011 puis en euros constants entre 2012 et 2015.

Pour la CFDT Retraités la nécessité d'augmenter les plus basses pensions s'impose fortement

Une première étape passe par la revalorisation du minimum de pension totale (pension de base et complémentaires) pour une carrière complète à hauteur du SMIG net (1073 euros au 1er janvier 2011)

De plus notre conseil syndical du 10 mars a décidé de proposer au congrès de l'UCR CFDT de ce mois-ci l'amendement suivant :

« La nécessité d'une revalorisation préférentielle des plus basses pensions par des augmentations partiellement égales pour tous pour l'ensemble des régimes est un axe revendicatif majeur. »

Dépendance : mobilisation réussie à Toulouse le 17 mars 2011

A l'appel de l'intersyndicale retraités CFDT, CGT, FGR FP, FSU plusieurs centaines de retraités ont participé à la manifestation du métro Jaurès à la préfecture où une délégation a déposé une motion. Malgré les difficultés rencontrées pour la diffusion de l'information précise du lieu de rencontre et horaire à tous nos adhérents la



CFDT était visible en nombre et en couleur orange..

Dans le cadre du débatsur la dépendance prévu par le président de la république, 2 débats sont organisés à Toulouse :

- **Le 9 Mai 2011 une réunion de la conférence territoriale de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S) de la Hte Garonne**
- **Le 30 mai 2011 une ré-**

union interdépartementale organisée par l'A.R/S

Pour la CFDT retraités, la prestation dépendance n'est pas à vendre elle doit comme l'APA être une prestation universelle. Elle doit être financée par tous les revenus

L'UTR CFDT Hte Garonne Ariège se mobilise et organise une campagne d'information à laquelle vous serez appelés à participer.

COMMISSION SOCIALE

Cette commission se retrouve actuellement sur un champ de réflexion éminemment politique, non par choix ponctuel, mais parce que nous sommes interpellés en permanence par un président (et son gouvernement) sur des principes et des réflexions qui remettent en cause les équilibres sociaux, voire démocratiques, alors que je croyais peut-être naïvement que même si nous devons nous situer politiquement, au moins nous aurions le loisir de prendre les dossiers à venir pour les étudier, puis avoir la réflexion, puis rencontrer les autres commissions pour envisager ce que nous souhaiterions de notre devenir.

L'an dernier cette commission a réagi aux nouveaux principes du départ à la retraite (remettant en cause le départ à 60 ans et repoussant en cascade les conséquences des textes règlementaires).

Nous « courrons » en permanence après les rapports, les déclarations officielles, les décisions présidentielles, les informations, parfois contradictoires, et ceci est renforcé pour les citoyens par les nouvelles données budgétaires : augmentation du coût de la vie, baisse des remboursements, modification

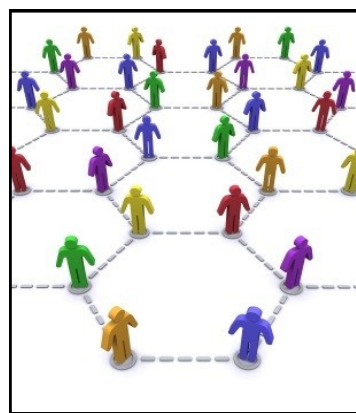
des prises en charge de la sécurité sociale, modification des prises en compte pour l'A.P.A. De ce fait, nous aussi nous sommes dans ce tourbillon et nous avons du mal à nous détacher de tout cela. Il me semble que nous devrions éviter de subir ce système de méthode. C'est pour cela qu'à la commission sociale nous essayons de travailler autrement.

Actuellement nous avons décidé de nous rapprocher des personnes que nous représentons (nous sommes toujours syndicalistes) dans les lieux qui accueillent (résidences de retraités, E.P.A.D.H etc.), mais également de ceux qui préservent leur autonomie et leur mode de vie à domicile. Ceci se fera avec l'aide de tout le monde.

Il faut savoir que l'un des problèmes est le reste à payer pour la personne et/ou pour les proches, deux exemples à méditer :

1. D'après une étude de la revue « le particulier » le reste à charge pour une famille qui accueille un de ces membres lourdement dépendant est de 5095 € par mois ;
2. D'après la présidente de l'A.F des aidants, 4 mil-

lions de personnes sont en situation d'aidants (ces derniers ne calculent jamais le coût de leur engagement) nous pensons trouver des situations similaires chez les personnes accueillies dans les structures.



Pour ces raisons nous participerons à la caravane de la dépendance d'ici la fin de l'année. Nous reprendrons contact avec les mandatés (qui se feront connaître comme cela à déjà été demandé) et nous demanderons à l'URR d'étudier la mise en place d'une formation pour les personnes qui souhaitent s'occuper plus activement de ces problèmes dans les associations, les CCAS, les CVS...

Prochaine réunion le mardi 10 mai à 14h à l'URI.

*Henri RANCE,
président de la commission.*

COMMISSION DEVELOPPEMENT

La CFDT Retraités, c'est sûr, doit augmenter le nombre de ses adhérents.

«ÊTRE PLUS NOMBREUX POUR ÊTRE PLUS FORTS »

La place des Cédétistes retraités, nous le voyons tous les jours, est à l'UTR, pas dans le syndicat d'origine.

L'UTR CFDT a la chance d'être interprofessionnelle, de regrouper tous les retraités de 50 à 100 ans (et au delà, pourquoi pas ?) pour leur proposer et organiser avec eux des services, des débats, des rencontres, des

actions pour défendre nos droits, des sorties etc.

Tous les amis de la CFDT sont aussi invités au « FORUM des Talents CFDT »

le samedi 24 septembre, toute la journée, salle Béteille, à Rabastens (81)

Il est important que tous les adhérents CFDT futurs retraités, que tous les copains qui ont «un talent», viennent se rencontrer, nous rencontrer, pour vivre cette importante journée de décou-

verte, de retrouvailles ; pour partager, sur leurs distractions favorites avec d'autres qui partagent la même ; faisant ainsi le choix de soutenir en même temps la CFDT.

Le groupe de travail qui prépare ce 24 septembre contacte déjà tous les syndicats, pour les inviter à appeler leurs adhérents bientôt retraités à participer à notre FORUM.

Pour plus de renseignements, laissez nous vos coordonnées au 05 61 43 67 88, nous te rappellerons.

Roger DUTHU.

Communiqué de l'ASSECO CFDT

Qu'est-ce que le tarif spécial de solidarité gaz naturel ?

Le tarif spécial de solidarité gaz naturel vous permet d'obtenir une déduction forfaitaire annuelle sur votre facture de gaz naturel.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

Le tarif spécial de solidarité gaz naturel est ouvert pour leur résidence principale aux personnes physiques :

- Titulaire d'un contrat de fourniture de gaz naturel ou dont l'immeuble est chauffé collectivement au gaz naturel, et dont les ressources du foyer sont inférieures ou égales à environ 634 € (montant en vigueur au 1/07/2010) par mois pour une personne seule, seuil ouvrant droit à la Couverture Maladie Uni-

verselle (CMU). Au-delà, un barème permet de tenir compte de la composition familiale (le plafond de ressources est majoré de 50% s'il y a 2 personnes au foyer, de 30% pour la 3^{ème} et la 4^{ème} personne, de 40% pour chaque personne au-delà de la 4^{ème}.)

Comment le tarif spécial de solidarité gaz naturel est-il calculé ?

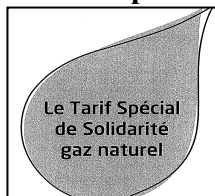
La déduction forfaitaire annuelle sur votre facture de gaz naturel est calculée en fonction :

- du nombre de personnes vivant dans le foyer ;
- De votre plage de consommation mentionnée dans votre contrat de fourniture

(si vous êtes en contrat individuel uniquement).

Le montant maximum de la déduction forfaitaire annuelle varie :

- Pour les clients ayant un contrat individuel de gaz naturel, le montant de la déduction annuelle peut aller jusqu'à 118€ TTC (montant en vigueur au 1/11/2008).
- Les occupants d'un immeuble d'habitation chauffé collectivement au gaz naturel perçoivent une somme forfaitaire versée annuellement pouvant aller jusqu'à 90 € TTC (montant en vigueur au 1/11/2008). Cette somme d'argent est : déduite annuellement de vos factures Gaz de France DolceVita (si vous êtes en contrat individuel gaz naturel).





**Union Territoriale des Retraités et Préretraités
CFDT de la Haute-Garonne/Ariège
UTR 31 / 09**

3 ch. du Pigeonnier de La Cépière bât. C 31100 Toulouse

**INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'UTR CFDT 31/09
Jeudi 16 Juin 2011
SALLE DES FÊTES DE MARQUEFAVE (31)**

9h - 9h30	Accueil des participants	Café, règlements financiers, etc
9h30 - 11h30	Activité de l'UTR et des commissions	Jean GUIMARD et responsables des commissions
11h30 - 12h30	Bilan budget 2010, budget 2011, règles comptables	Jean Pierre RIEU DE PEY
12h30-14h00	Apéritif et repas	TOUS!!!!
14h00-15h00	Présentation par nos mandats de leur travail	Mandats interpro, CODERPA, ARS, etc,,
15h00 -15h45	Actions en cours : dépendance et Forum Talents	
15h45 – 16h00	Conclusions	Jean GUIMARD

Pour vous rendre à l'assemblée générale merci de privilégier le covoiturage, pour l'organiser vous pouvez contacter: Jean Guimard au 05.61.44.77.18 ou Alain Cros au 05.61.68.35.26

L'itinéraire est au dos. La participation au repas est de 6 euros (par chèque).

Retournez le bulletin d'inscription ci dessous **avant le 9 juin 2011** à UTR CFDT 3 chemin du Pigeonnier de la Cépière, 31100 Toulouse.

Inscription à l'AG UTR du 16 juin à Marquefave

Nom:..... Prénom.....

Adresse.....

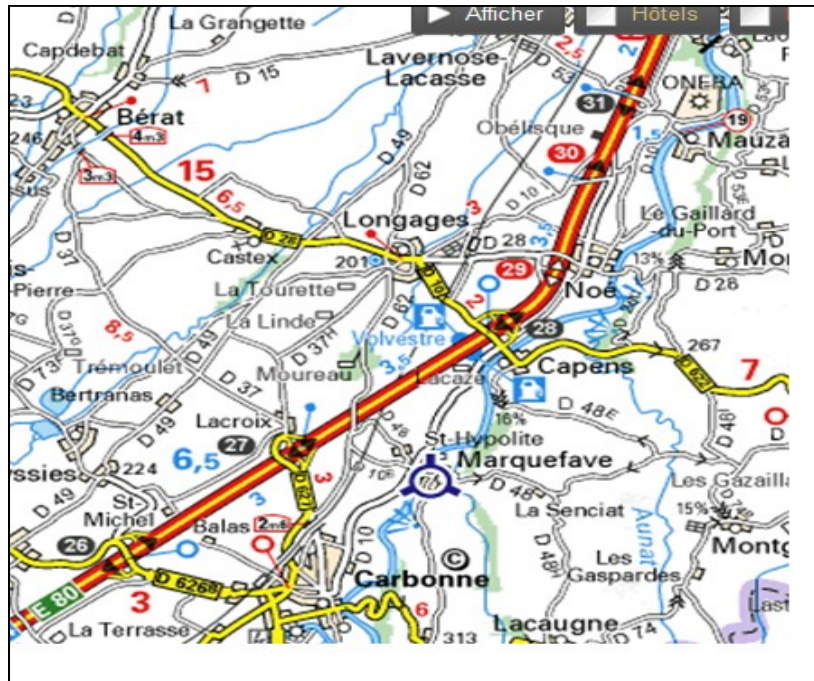
Tel..... E-mail.....

Participera à l'AG : oui non Participera au repas: oui non

Accès Marquefave

En venant de Toulouse :
Sortie autoroute N°28
(capens, Marquefave, St Sulpice)
Prendre direction Marquefave

En venant de St Gaudens :
Sortie autoroute N° 27
ou 28
Prendre direction Marquefave



Plan Marquefave - ville

Salle des fêtes et parking



article ASSECO suite de la p4

Versée annuellement sous forme de chèque (si vous utilisez le chauffage collectif au gaz naturel).

Comment bénéficier du tarif spécial de solidarité

gaz naturel ?

Ce sont les organismes d'assurance maladie qui désignent les ayants droit et transmettent les éléments à GDF SUEZ.

Pour toute information complémentaire, prenez contact avec l'ASSECO CFDT de la Hte-Garonne, permanences: le mardi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 11h30 à Toulouse (05.61.44.05.18) asseco-cfdt-31@orange.fr

LE MOT DU TRESORIER

La nouvelle carte d'adhérent

Nous nous sommes tous aperçus que cette année notre carte d'adhérent avait changé.

Outre qu'elle est plus jolie et qu'elle ressemble à une carte de mutuelle, elle comporte plus de renseignements sur l'adhérent que par le passé.

Certaines données peuvent être erronées mais il ne faut pas nous en tenir rigueur.

- En premier exemple, lorsque nous ne connaissons pas la date de naissance de l'adhérent, GESSY (outil informatique CFDT pour la **G**ESTion des **S**Yndicats) affiche par défaut le 01/01/1900. Plus d'un adhérent sur quatre est dans ce cas.
- Concernant la date d'adhésion qui est portée sur la carte d'adhérent, il ne s'agit pas de l'adhésion à la CFDT mais à la structure CFDT de retraités (UDIR il y a quelques années, UTR à présent).

Certains adhérents nous ont demandé de leur refaire la carte avec les bonnes dates. Cela nous est totalement

impossible. L'édition des cartes d'adhérents est faite par Paris une fois par an. Même avec de mauvais renseignements elle est valable et peut servir telle qu'elle. S'il y a des erreurs il faut le faire savoir au trésorier de l'UTR qui informera GESSY afin que les cartes de 2012 soient mieux renseignées.



Il est vrai que notre fichier des adhérents est assez mal renseigné ; mieux cependant que celui de la plupart des syndicats de salariés. Si on s'en tient aux informations que nous avons, comme on vient de le voir, un adhérent sur 4 a 111 ans puisque né en 1900 mais aussi... il n'y aurait qu'un adhérent sur 3 qui ait le téléphone et un sur 12 une adresse électronique.

Afin d'avoir un meilleur fonctionnement, il serait souhaitable que chacun regarde bien ce qui est noté sur sa carte d'adhérent et nous fasse connaître les erreurs qu'elle comporte afin que nous puissions les corriger.

De même, nous souhaiterions répertorier tous les numéros de téléphone ainsi que les adresses électroniques (pour ne pas dire E-mail).

Bien des adhérents sont amenés à changer d'adresse pour diverses raisons et oublient de nous le faire savoir. Avec la seule adresse postale nous les avons perdus. Avec un N° de téléphone on en retrouve 1 sur 10 mais avec une adresse e-mail nous les retrouvons à coup sûr.

Vous avez peut-être vu que sur la nouvelle carte CFDT il y avait une rubrique NPA. Puisqu'on nous a posé la question à 3 reprises. **NPA veut dire Numéro Personnel d'Adhérent** et pour balayer une inquiétude exprimée : Non, la CFDT ne sponsorise aucun parti politique.

J.P. RIEU DE PEY

COMMISSION LOISIRS ET CULTURE

La Commission vous propose une ballade culturelle, entre retraités, proche et peu coûteuse.

Le Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse récemment rénové, propose de nous accueillir le mercredi 15 juin à partir de 10h.

Pour 6 € par personne (à

partir de 10 personnes : tarif de groupe), visite avec guide le matin dans les diverses salles de l'exposition permanente.

L'après midi pour les volontaires, visite libre, incluse dans le billet, de l'exposition temporaire sur la Préhistoire. Pour ceux qui le souhaitent, possibilité de déjeuner en terrasse donnant sur le «Jardin Botanique» pour une vingtaine d'euros à midi,

dans la convivialité du groupe de retraités, au restaurant du Muséum : le « Moai », restaurant gastronomique dont les spécialités sont consultables sur le site internet : www.lemoai.com

L'occasion de se cultiver et de passer une belle journée ensemble.

S'inscrire par téléphone auprès de Claudine Labatut (n° Tél : 05 61 56 27 01) avant le vendredi 13 mai.

La Commission Loisirs et culture a le plaisir de vous proposer une sortie d'une journée le 26 mai 2011 à Lisle en Jourdain :



- *le matin musée campanaire de l'Isle en Jourdain,*
- *l'après-midi visite du village médiéval de Cologne*

Nous serions heureux que vous puissiez venir nombreux pour avoir à partager cette journée de détente et le souci évident de pouvoir s'évader de nos ennuis quotidiens.

Il y a aussi la chaleur d'être ensemble, de s'apprécier mieux et ainsi d'avoir une façon de faire connaissance autrement qu'autour d'une table de réunion sérieuse mais bien sur profitable.

La détente fait partie de la vie, il faut en profiter. Le coût de cette sortie n'est pas si difficile à couvrir. Si par contre un ou une d'entre vous est préoccupé par la somme à donner, il faut se faire connaître auprès des responsables de la commission il y a des possibilités d'aide, pensez-y !

Nous serions ravis de vous avoir afin de faire le point des sorties pour continuer ou pas dans le futur. Arrêter serait très dommageable. Pour certains c'est le seul moyen de se revoir et profiter ensemble de nombreux souvenirs à repenser ensemble. Faites le choix de l'amitié, de la convivialité, tout ce qui malheureusement est en perte de vitesse dans la société dans laquelle nous vivons soyons toujours à l'écoute de l'autre c'est la devise du pur syndicalisme. Restons humains et cordiaux.

Bulletin d'inscription à retourner impérativement avant le 10 mai à l'UTR—Sortie du 26 mai 2011

NOM – PRENOM :

Adresse :

Nbre de participants :

Prix de la sortie : 25 €/personne

Départ à 8h30, au lycée polyvalent de la cépière. Retour vers 19h

Assemblée Générale de l'U.L.R de Saint-Gaudens du 7 avril 2011

L'assemblée générale de l'U.L.R – CFDT (Union Locale des Retraités) de Saint-Gaudens s'est tenue le 7 avril dernier à Estancarbon dans le Comminges. Elle a rassemblé l'essentiel de ses adhérents mais également reçu le soutien d'une bonne partie du bureau de l'U.T.R.

Le rapport d'activité a mis en lumière le dynamisme de cet U.L.R, qui malgré la dispersion géographique de ses adhérents dans cette zone essentiellement rurale a su répondre activement aux situations auxquelles elle a été confrontée.

La participation de ses adhérents aux diverses manifesta-

tions de ces derniers mois, la régularité des réunions au plan local et la participation assidue de ses représentants aux activités de l'U.T.R en témoignent.

La nécessité de renforcer plus qu'ailleurs peut-être le lien social, compte tenu de l'éparpillement géographique de la population, demande que le travail centré sur les mécanismes de solidarité soit renforcé et que des dispositifs de communication, spatiale, interindividuelle et intergroupe soient envisagés et mis en action. La nécessité d'intensifier les relations avec les salariés pour favoriser les liens intergénérationnels a été aussi mise en avant.

L'action de l'ASSECO CFDT dans le Comminges fait, elle aussi partie de cet ensemble d'actions menées par la CFDT dont l'un des buts et non des moindres est le maintien de la population au pays.

Le bureau de l'U.L.R, reconduit et renforcé a prévu de se réunir le mardi 12 avril pour mettre en place un plan de travail conforme aux objectifs voulus par l'assemblée générale.

L'après-midi Monsieur Montovani (sociologue) a fait un exposé très apprécié sur le vieillissement dans le milieu rural.

René CANAL

LIBRE EXPRESSION

Le devenir de l'école

Cette question paraît incongrue dans un journal à l'attention des retraités. Et pourtant.....Qui peut penser qu'un fonctionnement dégradé de cette institution ne sera pas préjudiciable à l'équilibre de notre société ?

Que constate-on depuis plusieurs années : une éducation de plus en plus élitiste qui loin de nous classer dans le peloton de tête dans les statistiques internationales nous fait reculer inexorablement. L'ascenseur social est en panne ; une régression est en marche depuis plusieurs années qui peut malheureuse-

ment conduire à un retour de la lutte des classes.

Certes, les retraités ne retourneront plus sur les bancs de l'école.

Mais nous savons tous que l'éducation est un des piliers de la société. Alors n'hésitons pas à soutenir les mouvements enseignants quand ils s'élèvent contre la casse du service public, quand loin des revendications spécifiques, ils se battent pour retrouver au sein de l'école l'égalité républicaine tant mise à mal. Il est dommage que sur un thème aussi central que l'éducation, les trois

dernières manifestations des enseignants n'aient pas reçu un écho plus important dans nos rangs. Je ne crois plus aux mouvements corporatistes tous justifiés qu'ils soient. Même si le mouvement sur les retraites n'a pas eu les résultats escomptés, il a montré qu'il était possible de fédérer sur un sujet de société.

L'école est l'un de ces thèmes, comme peut l'être celui de la dépendance. Essayons de nous mobiliser avec les actifs sur des sujets fédérateurs ; alors pourrions-nous les appeler à nous soutenir sur les sujets qui nous touchent plus spécifiquement.

Information de la section F3C (Fédération communication, conseil, culture).

**Le 17 mai 2011 la section F3C
organisera son assemblée générale,
dans les locaux de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture
de Toulouse.**

**Tous les adhérents de la section sont conviés,
mais également les jeunes et futurs retraités.
« Le forum des talents » sera à l'ordre du jour.**

INFOS PRATIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS

Si vous êtes connectés à Internet, vous pouvez accéder, au jour le jour, à des informations syndicales confédérales sur le site **cfdt.fr** ; après la connexion au site, l'identifiant demandé est le groupe de 4 caractères mentionné sur votre carte d'adhérent (marqué « code d'accès ») et le mot de passe figure sur CFDT-magazine, en général au bas de la page 3.

PERMANENCES

Des camarades sont là pour vous accueillir, vous écouter, vous aider, répondre à vos questions. N'hésitez surtout pas à leur rendre visite.

Ces permanences sont aussi un lieu d'échange utile et convivial où l'on peut se mieux connaître.

Deux lieux d'accueil :

A P.U.T.R :

tous les jeudis après-midi, de 14 à 17 heures au deuxième étage du 3, chemin du Pigeonnier de la Cépière, 31100 Toulouse, téléphone : 05.61.43.67.88.

A P.U.L.R de Saint-Gaudens :

le 2^{ème} mardi du mois de 14h30 à 16h30, 6 avenue Maréchal Foch, 31800 Saint-Gaudens, téléphone : 05.61.89.69.98.